

Guide de l'utilisation sécuritaire des pesticides

au Mexique

Au Mexique, vous avez des droits qui vous aident à vous protéger contre les pesticides.

Les travailleurs étrangers et les travailleurs sans permis de travail valide jouissent des mêmes protections que les travailleurs mexicains.

Qu'est-ce que les pesticides?

Les pesticides sont des produits chimiques qu'on utilise pour tuer les insectes, les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

Les pesticides peuvent vous rendre malade ou vous tuer.

On retrouve des pesticides un peu partout : dans les exploitations agricoles, les forêts, les pépinières et les serres.

Il peut y avoir des pesticides dans :

- les plantes, la terre et l'eau d'irrigation;
- l'équipement agricole et celui utilisé pour l'irrigation;
- les lieux où des pesticides sont entreposés ou ont déjà été entreposés;
- les lieux où des pesticides sont chargés, mélangés ou éliminés;
- les automobiles et les camions qui servent au transport des pesticides;
- les appareils et l'équipement utilisés pour appliquer, mélanger ou manipuler des pesticides.

Comment reconnaît-on les pesticides?

Les pesticides se présentent sous diverses formes.



Il peut s'agir :

- d'un liquide qui est vaporisé ou versé sur les plantes ou sur le sol;
- d'une poudre qui est répandue sur les plantes ou sur le sol;
- de cristaux, de granules ou de petites pastilles;
- d'un gaz qu'on vaporise ou d'un liquide qu'on pulvérise sur les plantes ou sur le sol, ou qu'on y injecte.

Je ne connais rien aux pesticides, quelqu'un devrait-il me renseigner à ce sujet au travail?

Votre employeur doit vous renseigner ou engager quelqu'un pour vous renseigner, vous et

vos collègues qui travaillent avec des pesticides, sur :

- les risques que les contacts avec les pesticides font courir à votre santé;
- les étiquettes qui doivent se trouver sur les contenants de pesticides et la manière de les utiliser. Ces étiquettes doivent être rédigées en espagnol;
- votre employeur ou la personne chargée de vous donner de la formation sur les pesticides doit vous expliquer tout ce que vous n'êtes pas certain de comprendre. Posez des questions si vous n'êtes pas certain de comprendre.

Si vous avez des questions à poser au sujet des pesticides, vous pouvez aussi appeler les bureaux suivants :

Le service d'information sur les produits toxiques de l'association de l'industrie phytosanitaire du Mexique (Servicio de Información Toxicológica de la Asociación Mexicana de la Industria Fitosanitaria, SINTOX).
Sans frais : 01-800-009-2800

La direction générale de la santé et de la sécurité au travail (Dirección General de Seguridad y Salud en el Trabajo)
Valencia 36, Col. Insurgentes Mixcoac,
Deleg. Benito Juárez, C.P. 03920, México, DF.
Tél. : (55) 5563-0500

Les pesticides sont-ils tous pareils?

Non. Chaque pesticide est différent. Les contenants doivent porter des étiquettes qui vous renseignent sur le pesticide qu'ils contiennent.

Comment les pesticides sont-ils classifiés?

Les pesticides sont classés selon le degré de danger qu'ils représentent. Le degré de danger est indiqué par les quatre couleurs suivantes :

- Rouge** – extrêmement toxique
- Jaune** – très toxique
- Bleu** – moyennement toxique
- Vert** – légèrement toxique

Est-ce que les personnes de moins de 18 ans et les femmes enceintes ou allaitantes peuvent travailler avec des pesticides?

Non. Les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes ou allaitantes ne peuvent travailler avec des pesticides.

Pour plus de renseignements à ce sujet, consultez le *Guide des lois régissant le travail des enfants au Mexique* et le *Guide des droits des travailleuses enceintes au Mexique*.

Les pesticides sont très dangereux. Ils peuvent vous rendre très malade et même vous faire mourir.

- Ne vaporisez jamais de pesticides sur votre peau, sur votre lit ni dans votre maison.
- N'utilisez jamais de contenants de pesticides vides pour boire de l'eau ou pour conserver quoi que ce soit.

Que dois-je faire si j'ai été en contact avec des pesticides?

Si vous pensez avoir été en contact avec des pesticides, vous devez voir immédiatement un médecin.

Les pesticides peuvent nuire à votre santé si vous en avez sur la peau ou dans les yeux, si vous en avalez ou si vous en respirez.

Si vous avez des pesticides sur vos vêtements :

- enlevez les vêtements sur lesquels il y a des pesticides;
- demandez de l'aide immédiatement.

Si vous avez des pesticides sur la peau :

- rincez-vous la peau avec de l'eau;
- demandez de l'aide immédiatement.



Si vous avez respiré des pesticides :

- éloignez-vous de ces pesticides;
- respirez de l'air frais;
- demandez de l'aide immédiatement.

Si vous avez des pesticides dans les yeux :

- gardez les yeux ouverts et rincez-les avec de l'eau fraîche pendant 15 minutes;
- demandez de l'aide immédiatement.

Si possible, apportez au médecin l'étiquette du pesticide.

Que dois-je faire pour ne pas être malade à cause des pesticides?

- Vous ne devez jamais manger, boire ou fumer là où il y a des pesticides.
- Vous devez porter des vêtements appropriés. Mettez toujours des gants, des lunettes de protection, un chapeau imperméable, des bottes, des vêtements à manches longues et un masque pour couvrir votre nez et votre bouche. Votre employeur est obligé de vous les fournir.
- Lavez-vous toujours avec de l'eau et du savon après avoir été en contact avec des pesticides. Votre employeur doit vous fournir l'eau et le savon.
- Lavez toujours vos vêtements avant de revenir chez vous.

Qui me fournira des vêtements de travail appropriés?

Votre employeur doit vous fournir gratuitement des vêtements de travail appropriés.

Dois-je prendre un bain après avoir été en contact avec des pesticides?

Oui. Prendre un bain avec de l'eau et du savon est la seule manière de vous débarrasser des pesticides.

N'utilisez jamais l'eau des canaux d'irrigation, parce qu'elle pourrait être contaminée par des pesticides.

Qu'arrive-t-il si je me sens malade après avoir été en contact avec des pesticides?

Votre employeur doit vous donner les premiers soins et vous emmener chez le médecin le plus proche. Il est obligé de vous fournir ces services.

Doit-il y avoir des médicaments là où je travaille?

Oui. Votre employeur doit toujours avoir des médicaments dans le lieu de travail. S'il emploie plus de 100 personnes, il doit même avoir un médecin sur place.

Qu'arrive-t-il si un membre de ma famille devient malade à cause des pesticides?

Votre employeur doit lui faire donner les premiers soins et l'emmener chez le médecin le plus proche.

Est-ce que je serai payé pendant que je serai à l'hôpital?

- Oui, et pas seulement pendant que vous serez à l'hôpital, mais tant que vous n'aurez pas entièrement recouvré la santé.
- Si vous êtes victime d'un accident du travail, comme une intoxication aux pesticides, vous avez droit à une indemnisation. Pour plus de renseignements à ce sujet, consultez le [Guide des accidents du travail au Mexique](#).

Si j'ai des problèmes ou si je tombe malade à cause des pesticides, à qui puis-je me plaindre?

- Vous pouvez consulter gratuitement le bureau du défenseur fédéral des droits des travailleurs (Procuraduría de la Defensa del Trabajo).
- Là, un avocat vous dira gratuitement si vous devez vous adresser à la commission de conciliation et d'arbitrage (Junta de Conciliación y Arbitraje).
- Pour plus de renseignements à ce sujet, consultez le [Guide du règlement des conflits de travail au Mexique](#).

Les effets des pesticides peuvent se faire sentir beaucoup plus tard.

Les pesticides peuvent vous rendre malade des mois ou des années après avoir été absorbés par votre peau, vos yeux, votre bouche ou vos poumons.

À long terme, les pesticides peuvent :

- provoquer le cancer;
- endommager vos reins;
- endommager votre foie;
- endommager votre système nerveux;
- causer des anomalies congénitales chez vos enfants.

Quels autres problèmes de santé les pesticides peuvent-ils causer?

Les pesticides sont très dangereux et peuvent nuire à votre santé de bien des manières.

Les pesticides sont nocifs aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les pesticides peuvent :

- irriter le nez;
- donner mal à la gorge;
- donner mal aux yeux;
- causer des éruptions cutanées;
- provoquer des spasmes musculaires;
- donner une couleur brun fumée à l'urine;
- provoquer des saignements de nez;
- causer des tremblements;
- provoquer des maux d'estomac;
- causer des dommages permanents au cerveau;
- causer des troubles de la vue;
- causer des troubles du processus mental;
- provoquer des maux de tête;
- causer des douleurs musculaires;
- provoquer des crampes;
- causer des cloques;
- causer des ulcères;
- provoquer une crise cardiaque;
- donner la nausée;
- provoquer une transpiration excessive;
- causer des étourdissements;
- faire baver;
- causer des problèmes respiratoires;
- causer de la difficulté à parler;
- rendre l'esprit confus.

Il n'y a pas assez de place dans ce guide pour dresser la liste complète des problèmes que les pesticides peuvent causer!

Alors, protégez-vous en tout temps et suivez toutes les consignes de sécurité!



Vous devez toujours être prudent quand vous utilisez des pesticides. N'oubliez pas :

- De prendre un bain dans de l'eau propre avec du savon après avoir été en contact avec des pesticides.
- De n'utiliser jamais l'eau des canaux d'irrigation.
- De laver vos vêtements de travail.
- De ne jamais utiliser de contenants de pesticides vides pour boire de l'eau ou pour conserver quoi que ce soit.
- De toujours faire ce que les experts vous disent de faire pour que les pesticides ne vous rendent pas malade.

Rappelez-vous que votre employeur doit :

- Vous renseigner sur les pesticides, les dangers qu'ils vous font courir et la manière de les utiliser.
- Avoir des médicaments dans le lieu de travail et fournir sur place les services d'un médecin si plus de 100 personnes travaillent à cet endroit.
- Vous fournir, à vous et aux membres de votre famille, le moyen de vous rendre chez le médecin le plus proche, si vous tombez malade après avoir été en contact avec des pesticides.
- Vous fournir des vêtements de travail appropriés.

Rappelez-vous :

- De ne jamais manger, fumer ou boire là où il y a des pesticides.
- De porter des vêtements de travail appropriés.
- De vous faire examiner par un médecin.
- De laver vos vêtements de travail là où vous travaillez.
- De prendre un bain avec de l'eau et du savon après avoir été en contact avec des pesticides.
- De suivre tous les cours sur les pesticides donnés par votre employeur.



Commission de coopération
dans le domaine du travail